

Séance du jeudi 06 novembre 2025

Date de la convocation : 28/10/2025

Le jeudi 06 novembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Stéphan POUGET
Présents : 11	
Représentés : 3	Représentés : Peggy AMALBERT représentée par Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL représentée par Jean-Michel DOYEN, Pascal SANLEFRANQUE représenté par Stéphan POUGET
Absents et excusés : 3	
Pour : 14	Excusés : Sandrine CARAMELLI
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT, Ghislaine GUILLERMIER
Abstentions : 0	

Secrétaire de séance : Christophe RAYNAUD

Délibération n°DE_2025_38

Objet : Demande de subvention « Fonds Vert » pour la rénovation énergétique des logements 165 route de Réalmont

Monsieur le Maire expose que le projet de la rénovation énergétique des logements communaux dont le coût prévisionnel est estimé par B&G Maîtrise d'œuvre, à 190 000.00 € HT soit 228 000.00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention État au titre du Fonds Vert

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
État	DETR	95 000.00 €	50 %
État	Fonds Vert	47 500.00 €	25 %
Autofinancement			
Fonds propres		47 500.00 €	25 %
TOTAL HT		190 000.00 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 3ème trimestre 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 1er trimestre 2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 190 000.00 € HT

Date de transmission de l'acte: 10/11/2025

Date de reception de l'AR: 10/11/2025

081-218100469-DE_2025_38-DE

A G E D I

APPROUVE le plan de financement ci-après

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
État	DETR	95 000.00 €	50 %
État	Fonds Vert	47 500.00 €	25 %
Autofinancement			
Fonds propres		47 500.00 €	25 %
TOTAL HT		190 000.00 €	

AUTORISE M. le Maire à solliciter une subvention État au titre du Fonds Vert

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Christophe RAYNAUD

Mis en ligne le : 12/11/2025